

218C0072
FR0000121352-FS0018

10 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LOCINDUS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 janvier 2018, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 janvier 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LOCINDUS, et détenir pour le compte desdits fonds, 345 000 actions LOCINDUS représentant autant de droits de vote, soit 3,23% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LOCINDUS sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 10 689 018 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.